

■ **Telesurf AG**, précédemment à Horgen, CH-020-3023145-0 (FOSC du 22.11.2005, p. 21). Nouveau siège: Genève, route de Florissant 112, c/o Christophe GAL, avocat. Statuts originaires du 27.04.2000, modifiés en dernier lieu le 15.12.2005. But: production et mise à disposition de prestations de services, dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, ainsi qu'exploitation de call-center; vente et mise à disposition d'installations informatiques; elle peut diffuser des informations dans tous les médias électroniques, comme internet ou le réseau téléphonique; elle peut prendre part à d'autres entreprises ainsi que détenir, acquérir, vendre ou louer des immeubles. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 200 actions de CHF 500, au porteur. Apport en nature (rappel historique): selon inventaire du 27.04.2000, 2 PC avec hardware et software, 2 board de téléphonie, avec accessoires, ainsi que du matériel de bureau, en contrepartie duquel sont remises 41 actions de CHF 500, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Lisak Daniel, de Zürich, à Horgen, est administrateur unique avec signature individuelle. Réviseur: Elmar Birgelen Treuhandbüro, à Zollikon.

Journal no 15446 du 20.12.2005  
(03165304 / CH-020.3.023.145-0)